

## *Réunion de comité directeur L.N.A.S.B.F.& D.A.*

*samedi 19 octobre 2024 de 8 h 30 à 10 h en visioconférence*

*Membres du comité directeur présents : Stéphane BARRERE (président), Josefina PEREZ-DIGON (vice-présidente), Clément BIBARD (trésorier), TERENCE DUBOIS.*

*Membres invités présents : Sandrine GASPERONI (présidente CD19), Yannick LANGLOIS LE ROY (président CD40), Jean Luc DELVERT (R.L.J.), Patrice MARTINEZ (R.L.A. adjoint), Rémy MECENE (salarié Ligue)*

*Membres du comité directeur absents excusés : David BEYRET (secrétaire), Patrick NICOLAS, Ievgenia KLYMENKO (vice-présidente), Aude POLLET, Murphy AGOUG.*

*Membres invités absents excusés : Jean Marc AUBIN (R.L.J. adjoint).*

*Le tiers des membres du Comité Directeur de la L.N.A.S.B.F.&D.A. (4 sur 12) étant atteint, la réunion peut se tenir et délibérer.*

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1 - Mise en place d'une caution pour engagement formations officiels jeunes et adultes.
  - 2 - Modifications cursus formation monitorat.
  - 3 - Cadre Technique de Ligue.
  - 4 - Elections fédérales : dates et protocole.
  - 5 - Village des Sports Foire Exposition de Bordeaux 2025.
- Questions diverses.

*En l'absence de David BEYRET, le secrétaire, c'est le président qui ouvre la séance en introduisant le dernier point de l'ordre du jour, soit les questions diverses.*

*Monsieur Jean Luc DELVERT le R.L.J. demande la parole pour faire un compte rendu du travail opéré par la Commission Nationale Jeunes. Il explique toutes les nouvelles mesures et il est décidé qu'il fera une présentation détaillée des modifications des divers championnats jeunes à Rémy MECENE notre agent de développement afin qu'il la diffuse à tous. Il est d'autre part décidé que la date de forclusion régionale pour l'inscription aux championnats jeunes est fixée au 09 février 2025.*

*Monsieur Yannick LANGLOIS LE ROY demande la parole, il ne comprend pas pourquoi il n'a pas été nommé au poste de C.T.D. du département des Landes. Le président lui en donne l'explication (l'E.T.F. sera remaniée après les élections fédérales) et regrette que la nomination "exceptionnelle" du C.T.D. 47, vienne une fois de plus opacifier les décisions fédérales et accentuer la défiance des organes déconcentrés et des clubs envers la fédé.*

*Aucune autre question n'étant posée, le président introduit le premier point de l'ordre du jour, à savoir la mise en place d'une caution pour engagement aux formations d'officiels Ligue jeunes et adultes.*

*Il explique qu'il sera, dès cette saison 2024/25, demandé aux candidats aux formations d'officiels de ligue adultes et jeunes d'adresser, au moment de leur inscription à la formation; un chèque de 50€ . Deux traitements différents :*

*- En ce qui concerne les adultes le chèque correspondant aux droits d'inscription à l'examen sera mis à l'encaissement dès réception. Il ne pourra donc être remboursé en cas de non présentation aux épreuves.*

*- En ce qui concerne les jeunes, le chèque ne sera remis qu'après présentation aux épreuves du diplôme de J.O.L. par le candidat. Dans la négative il sera encaissé et la formation considérée comme payante (50€).*

*Ceci permettra d'éviter de "surcharger inutilement" nos formations d'officiels. En effet, comme cela a pu être le cas la saison précédente, trop de candidats ne présentent pas le diplôme à l'issue de la formation .*

### **Vote et acceptation à l'unanimité des membres présents**

*Le président présente rapidement le deuxième point de l'ordre du jour qui concerne la modification du cursus de formation des enseignants de Savate. Il s'inquiète du fait qu'une partie des prérogatives des Ligues et Comités départementaux disparaisse, entraînant de facto, une baisse de leurs ressources.*

*3 - Le président annonce que le C.T.L. a été victime d'une agression verbale lors de la remise des résultats des épreuves de l'examen monitorat en juin à Coutras. Dorénavant, tous les résultats des différents examens aux diplômes fédéraux (G.A.T., Officiel et moniteur) seront adressés par mails aux candidats, dans la semaine suivant l'examen.*

*4 - Le président indique que les élections fédérales seront organisées en Novembre et que le vote des club, affiliés au 05 octobre, s'effectuera par voie électronique.*

*5 - Le président indique que la participation de la Ligue au salon des sports de la Foire internationale de Bordeaux sera soumise à l'acceptation par les organisateurs de nous permettre une présence limitée à trois ou quatre jours (ou des animations ponctuelles)... Les dix jours de présence étant une charge trop importante pour notre association et les retombées bien trop faibles.*

### **La réunion se termine à 9h45**

*Fait à Francs le 21/10/2024*

**Stéphane BARRERE**  
Président

**Josefina PEREZ-DIGON**  
Vice-présidente

